

la Semaine

de l'émigration

Amicale
Comité de coordination

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

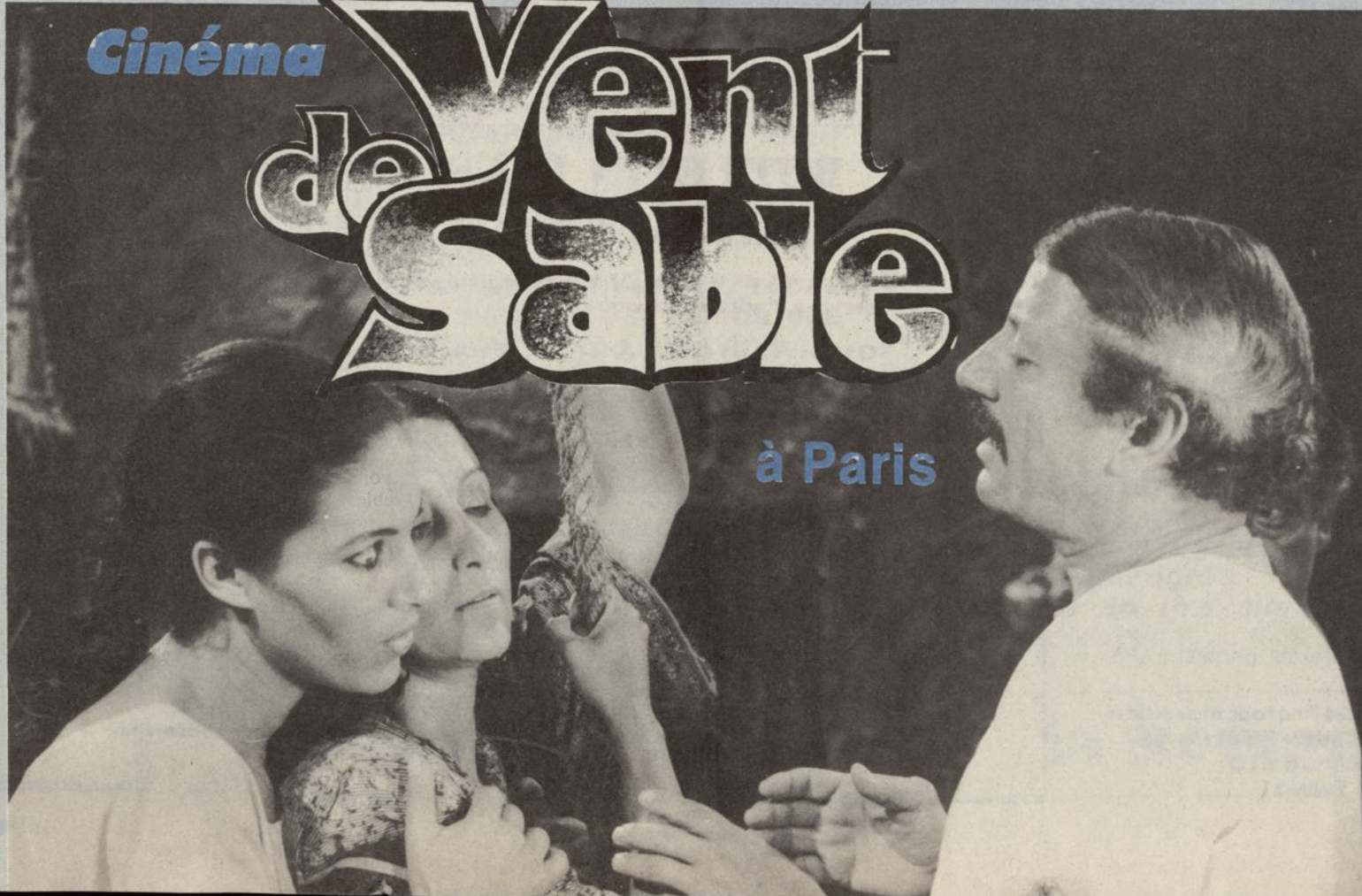
SONDAGE : LES IMMIGRES VUS
PAR LA POPULATION FRANÇAISE

MECONNUS & MAL-AIMES

Cinéma

de Vent de Sable

à Paris



la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICAL DES ALGÉRIENS EN EUROPE

- Commission
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe**
Hebdomadaire

■ **Directeur de la
publication**
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**
Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ **Algérie :**
Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**
Un an : 190 FF
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abon-
nements, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

N° 80 du mercredi 4 avril 1984

- **REUNION DU COMITE DE COORDINATION DE L'AAE**
La XI^e assemblée générale à l'ordre du jour (P. 4)
- **SONDAGE : LES IMMIGRÉS VUS PAR
LA POPULATION FRANÇAISE**
Méconnus et mal-aimés (P. 5)

EDITORIAL

- Thème à la mode 3

EMIGRATION

- La communauté algérienne de Strasbourg 6
- Taxieur algérien assassiné : le meurtrier se livre 6
- La vie des régions 7-9

SPORTS

- Cyclisme, football et judo 9

ACTUALITE

- L'actualité de la semaine 10-12

MAGAZINE

- Centre culturel algérien : conférence de Mme Achour 13
- Rimes : « Poésie d'ailleurs » 14
- Exposition : paysages sur papier 15
- Cinéma : « Vent de sable » à Paris 16

Lisez et faites lire

la Semaine

le seul organe qui défend les intérêts moraux et matériels de la
Communauté algérienne en Europe. Ecrivez, participez, envoyez vos
suggestions.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse
Ville Pays

Je règle aujourd'hui la somme de (*)

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*).

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

Thème à la mode

Dans moins de six semaines — le 17 juin prochain — les Français seront appelés aux urnes pour élire les députés qui les représenteront au parlement européen. La campagne en vue de ces élections est d'ores et déjà engagée.

L'enjeu de ces élections, c'est-à-dire la construction d'une Europe unie, son rôle et sa place par rapport aux « deux grands » — URSS et USA — et vis-à-vis du Tiers-monde, est on ne peut plus spécifique. Cette spécificité est attestée davantage encore si l'on considère les problèmes internes posés à l'Europe qu'ils soient de nature agricole, industrielle, monétaire ou autre.

On pourrait donc penser, en toute logique, que la « campagne des européennes » se déroulerait autour de tous ces thèmes évoqués ci-dessus. Eh bien, il n'en est rien ; ou si peu. Les premiers indices relevés durant la phase de lancement de cette campagne électorale montrent, à l'évidence, que celle-ci privilégie le thème de... l'immigration !

Ce thème, mis indûment « à la mode » à la faveur des municipales françaises de mars 1983, avait été si largement usité et exploité qu'on pouvait penser qu'il était épuisé. C'était mal connaître l'esprit d'imagination de la classe politique — ou plutôt politicienne — française.

Celle-ci l'a, de nouveau, remis au goût du jour. Il est vrai qu'elle n'a eu aucune peine à y parvenir. Depuis mars 1983, elle l'a si bien travaillé, fignolé, ajusté, y ajoutant enjolivures et autres parements factices, qu'elle en a fait le « costume » à succès, convoité et envié par tous les politicards en soif de notoriété.

N'a-t-il pas valu les honneurs de la télévision et les couvertures des magazines à l'un des chefs

de l'extrême-droite, et un quadruplement de son audience ? Un dirigeant d'un parti dit de droite, et candidat malheureux à la mairie de Marseille, vient de l'endosser à son tour.

Assurément, le thème de l'immigration paie ; et pour cause ! Il autorise toutes les triturations car, et les sondages le prouvent, l'opinion publique française méconnaît totalement les réalités de l'immigration. Elle se trouve, par conséquent, toute disposée à prendre « pour argent comptant » toutes les contre-vérités qu'on lui racontera sur « ces étrangers qui mangent le pain des Français ».

Bien entendu, ce ne sont pas les « faiseurs d'opinion » qui iront (par honnêteté intellectuelle ou morale ?) rétablir la vérité. C'est même tout le contraire. N'a-t-on pas vu un chroniqueur célèbre, d'un non moins célèbre — et influent — journal du soir, consacrer son billet, « sur le vif », à un Maghrébin sur le ton « ils occupent nos hôpitaux ».

Ce thème de l'immigration nous le disions déjà, est décidément bien contagieux au point qu'il atteint même ceux que l'on croyait immunisés... Ne soyons donc pas surpris, si, dans les semaines qui viennent, on entend dire que « la France a une surproduction de lait à cause des immigrés », que le « Franc a des difficultés avec le Mark à cause des immigrés », ou encore, que « Madame Thatcher ne veut pas régler sa contribution européenne à cause des immigrés ».

Ceci pourrait donner l'idée d'un jeu intéressant : trouver le slogan le plus saugrenu mettant en cause les immigrés.

Faudrait-il en rire alors qu'on devrait en pleurer ?

la Semaine

La XI^e Assemblée générale à l'ordre du jour

M. Abdelkrim Souici, président de l'Amicale, a présidé le 28 mars 1984 la réunion de travail et de coordination regroupant les membres du bureau exécutif de l'organisation ainsi que les délégués régionaux et leurs adjoints.

A l'ordre du jour de la réunion figuraient l'examen de la situation dans chaque région et l'état d'avancement des travaux préparatoires de la XI^e assemblée générale de l'Amicale.

Préalablement à l'examen du premier point, le Président de l'Amicale a inauguré la séance par une brève allocution. Cette réunion est importante à plus d'un titre, a souligné M. Souici, car elle se situe immédiatement après la réunion du Comité directeur du 17 février et moins de deux mois avant les assises de la XI^e assemblée générale.

On ne se lassera jamais de répéter que l'Amicale est au service de la communauté algérienne et qu'elle doit par conséquent, à tout moment et en tout lieu, être à l'écoute des problèmes et des aspirations de cette communauté dont le sort reste plus que jamais précaire, a dit M. Souici avant d'appeler chacun à se montrer soucieux des intérêts de nos émigrés, en faisant preuve de conviction et d'engagement.

Ce souci de lier étroitement l'action des structures de l'Amicale au sort de la communauté algérienne émigrée conduira M. Souici à évoquer la prochaine tenue de la XI^e assemblée générale qui doit, a-t-il affirmé, constituer une réussite que, seul, l'examen des vrais problèmes qui se posent à notre communauté peut lui conférer.

Ces problèmes sont multiples et complexes. Ils ont pour nom isolement, manque de logement, déqualification professionnelle, chômage, discriminations, racisme... bref, la persistance de mauvaises conditions de vie et de travail dans une société qui, après avoir profité et profite encore du travail des émigrés, les cloue aujourd'hui au pilori en leur faisant endosser les maux de la

crise économique et en leur faisant subir un sort qui est, à bien des égards et tant que faire se peut, plus intolérable encore que par le passé.

Partant de là, a encore dit le Président de l'Amicale, la prochaine assemblée n'avait d'autres choix que de consacrer l'essentiel de ses travaux à l'examen de la situation générale de la communauté algérienne, dans sa vie et son travail quotidiens.

QUELQUES GROUPUSCULES

Voilà l'essentiel a affirmé M. Souici, voilà les vrais problèmes qui intéressent la communauté émigrée qui a trop à faire pour donner quelque crédit à une certaine campagne anti-algérienne. Sur ce sujet le Président de l'Amicale a invité les délégués régionaux à veiller à ce que les militants de l'organisation fassent preuve de vigilance pour contrecarrer une certaine propagande qui, sous couvert de défense de pseudo détenus politiques (?) en Algérie, vise en réalité à porter atteinte à notre pays et à sa politique. Cette propagande est le fait de quelques groupuscules associés à des extrémistes français et il est bien clair que ni les uns ni les autres n'ont de chance d'être entendus par notre communauté, même si certains milieux, ou certains médias, connus pour leurs sentiments anti-algériens, les relaient complaisamment.

Après que chaque délégué régional ait fait un exposé détaillé des activités des structures de l'Amicale au cours des deux derniers mois, un débat s'est engagé où chacun a pu donner son point de vue sur telle ou telle question. Le chômage, qui tend à s'aggraver dans l'Est de la France et dans

la région lyonnaise (le problème Renault Véhicules industriels à Vénissieux a été abordé), la réforme des allocations de chômage et les risques qu'elle fait encourir au séjour des travailleurs émigrés en chômage, le racisme, ont retenu plus particulièrement l'attention.

Les campagnes anti-racistes, auxquelles l'Amicale est régulièrement associée, ne sont qu'un début, elles doivent être poursuivies et amplifiées pour faire contrepoids au développement du racisme qui revêt un danger d'autant plus inquiétant qu'il tend à être banalisé, l'impunité lui étant déjà pratiquement acquise depuis longtemps.

Les problèmes d'ordre culturel, l'enseignement de la langue arabe en particulier, ont également fait l'objet de longs développements qui font ressortir l'importance du travail accompli dans ce domaine.

CHOIX INDIVIDUEL

Au cours d'une intervention dans le débat à propos des problèmes de l'emploi, la position de l'Algérie a été réitérée par M. Souici, à savoir que le retour au pays ne peut résulter que d'un choix individuel et doit être, par conséquent, individuel. Ce principe se devait en effet d'être réaffirmé au moment où le mot retour est quasiment inséparable des sujets de l'emploi ou du chômage qui touchent les travailleurs étrangers.

Toutes ces questions seront examinées dans le détail au cours de la prochaine assemblée générale de l'Amicale, deuxième point de l'ordre du jour discuté au cours de la réunion de travail et de coordination.

Le Président de l'Amicale a tout d'abord rappelé que cette assemblée aura lieu les 19 et 20 mai 1984 à Lille autour du mot d'ordre « pour une communauté forte et unie, sécurité, solidarité ». Les thèmes principaux seront examinés au moyen de deux communications portant, la première, sur l'insécurité et le racisme, la seconde, sur les problèmes de la communauté algérienne.

M. Souici a fait part aux participants de l'état d'avancement de la préparation de ces documents qui seront communiqués aux régions afin d'y être discutés et, éventuellement, d'y être amendés au cours d'assemblées réunies à cet effet.

Afin que la XI^e Assemblée générale soit une réussite complète, une commission de préparation matérielle, présidée par un membre du bureau exécutif, a été mise en place.

L'organisation et le déroulement de l'Assemblée à proprement parler ont fait l'objet d'un exposé détaillé de M. Aït Ouazou, vice-président de l'Amicale. On a appris ainsi que la XI^e Assemblée générale de l'Amicale réunira quelque 1 000 à 1 100 délégués dont 900 seront élus par la base, les autres étant constitués par les membres du comité directeur, délégués de droit, et les membres des services centraux et cadres. Au niveau des régions, les délégués seront élus par les assemblées départementales à raison de 160 pour la région Sud, 105 pour l'Ouest, 85 pour Paris, 195 pour le centre, 150 pour l'Est et 205 pour le Nord.

LE BILAN EXACT

Le vice-président de l'Amicale a particulièrement insisté sur la nécessité de veiller à ce que les élections se déroulent dans la plus parfaite démocratie telle qu'elle se pratique depuis la refonte des structures en 1982. Un calendrier des élections a été communiqué aux délégués régionaux qui ont été invités à organiser, au terme des élections, une réunion de l'ensemble des délégués à la XI^e Assemblée générale.

Depuis l'Assemblée générale de 1981, l'Amicale a mené à bien de profondes réformes qui ont eu pour effet de lui donner un souffle nouveau a ensuite déclaré M. Souici dans son intervention de clôture. Il faudra faire le bilan exact de tout ce qui a été accompli et réfléchir sur les perspectives d'action pour le futur a dit encore, en substance, le Président de l'Amicale à l'issue de la réunion.

SONDAGE :

les travailleurs étrangers vus par la population française

Méconnus et mal-aimés

Dans son numéro de mars, le mensuel « Différences », organe du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a rendu public un sondage sur les réactions des Français vis-à-vis des étrangers vivant en France. Le MRAP et la SOFRES (un des organismes effectuant les études de sondage) ont travaillé ensemble pour tenter d'apporter des éléments nouveaux sur l'image et les opinions de la population française concernant les immigrés vivant sur le sol français. Ce sondage a été effectué du 25 janvier au 4 février 1984 sur un échantillon national de 1 000 personnes, représentatif de la population résidant en France, âgée de 15 ans et plus, par sexe, âge, profession du chef de famille et par région.

Le moins que l'on puisse constater d'emblée, c'est que ce sondage ne donne pas une idée très flatteuse pour la France. Jugez donc : 58 % des personnes interrogées considèrent que la proportion d'immigrés dans la population française est trop forte. 33 % estiment en revanche que cela « n'est pas un problème ».

Cette conviction majoritaire s'appuie sur une méconnaissance totale de la proportion d'étrangers vivant dans l'hexagone puisque 42 % surestiment le chiffre réel (qui est de 7 % d'immigrés) alors que 25 % donnent la bonne réponse. Là, une petite précision concernant la population étrangère en France.

L'institut national des statistiques et de l'évaluation économique (INSEE) vient de révéler, le mois dernier (la Semaine de l'Emigration en avait rendu compte) que la population active d'origine étrangère en France a connu une stabilité numérique sur l'emploi. Par contre, la part des étrangers occupant un emploi a regressé, les ouvriers étant les plus touchés par cette détérioration des niveaux de l'emploi. A propos de la situation économique, l'institut relève que les activités industrielles enregistrent des baisses importantes de leurs effectifs étrangers. Enfin, l'INSEE constate un accroissement de la population active d'origine africaine à l'exception des Algériens dont le nombre a diminué, passant de 310 000 à 288 000.

Pour revenir au sondage MRAP-SOFRES, 2 français sur 3 sont persuadés que la population d'étrangers en France est supérieure à ce qu'elle était dans les années 30, alors qu'elle

est sensiblement équivalente. Et oui ! la population étrangère vivant en France n'a pratiquement pas augmenté depuis les années 30.

Par ailleurs, le sondage laisse apparaître que les opinions des personnes interrogées sont plus partagées sur l'avenir des communautés étrangères. Une légère majorité (49 %) estime que la plupart des communautés pourront bien être intégrées dans la société française, alors que 43 % sont d'un avis contraire « car elles sont (ces communautés étrangères) trop différentes ».

MECONNAISSANCE TOTALE

Si les « sondés » sont à 80 % favorables au fait que les travailleurs étrangers aient « les mêmes possibilités de promotion que les Français » (merci pour l'immense cohorte de manœuvres, balayeurs, etc. qui sont restés sans qualification et formation professionnelle durant de nombreuses années...), ils sont en revanche allergiques à l'idée de mélanger leurs bulletins de vote pour les élections municipales avec ceux des étrangers (ce qui se fait déjà en Suède...).

Lorsqu'on entre dans le détail de l'attitude des gens vis-à-vis des diverses communautés, le sondage démontre qu'il vaut mieux « être Italien ou Espagnol qu'Algérien ou Gitane », comme l'écrivait un journal parisien dans son commentaire, sans aucun doute pour dénoncer cette attitude de rejet...

En effet, 81 % des personnes estiment que les ressortissants tels qu'Italiens, Espagnols ou Portugais sont « plutôt bien intégrés » dans la société française alors que les Gitans et les Algériens n'obtiennent que 21 %. Cela fait penser à ce sondage publié en février par l'Humanité-Dimanche - IFOP, hebdomadaire du P.C.F., qui révèle de son côté que 53 % des Français ne voudraient pas d'un gendre arabe et surtout 55 % des Français penseraient que le retour des immigrés dans leur pays serait une solution pour résorber les problèmes du chômage, alors que 56 % des Français refuseraient de faire leur travail.

En somme, les étrangers doivent partir mais 56 % de Français n'accepteraient pas de faire le type de travail que les immigrés laisseraient ainsi vacants. La première constatation que l'on peut faire de ce sondage MRAP-SOFRES est la méconnaissance du poids et de

l'apport réel de l'immigration en France puisque 3 personnes sur 4 avouent l'ignorer ou se trompent lourdement dans leur évaluation du pourcentage de ces étrangers. Cette surestimation est la tendance générale partagée par toutes les catégories de la population française, y compris pour les jeunes français de 15 à 24 ans qui, pour plus de la moitié d'entre eux, les surévaluent aussi. On voit comment les racistes de l'extrême droite peuvent utiliser cet état d'esprit quasi général.

De plus, 86 % des gens interrogés, ignorent l'apport des immigrés aux caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales, parmi lesquels 53 % pensent que les immigrés coûtent plus qu'ils ne rapportent... 3 personnes seulement sur 10 pensent que l'argent des immigrés provenant du surplus de leurs cotisations doit financer le logement des immigrés ou la coopération avec leur pays d'origine.

A noter également que toutes les immigrations africaines sont jugées plutôt mal intégrées avec notamment plus de la moitié des interrogés qui perçoivent particulièrement notre communauté comme ne l'étant pas.

UNE FRANCHE HOSTILITE

Ainsi, d'après le sondage MRAP-SOFRES, comparativement à la moyenne, les Français interrogés estiment le taux d'immigrés trop élevé, l'intégration impossible et ils refusent plus souvent le droit de vote (pour les élections municipales), le supérieur hiérarchique, la promotion, etc. Bref une attitude de franche hostilité. Ils sont aussi hostiles souvent à la répression du racisme...

Des coins de lumière tout de même sont perceptibles dans ce sondage. Malgré une fréquence plus élevée de non réponse, les femmes apparaissent toujours comme plus ouvertes et plus tolérantes que les hommes, à l'égard des communautés étrangères vivant en France. Autres résultats positifs : l'importance relative de ceux qui ne craignent ni les revendications des immigrés ni leur éventuelle promotion, qui souhaitent une lutte juridique contre le racisme. La préférence politique est liée à l'attitude à l'égard de l'immigration. Les plus jeunes, les plus instruits et les électeurs de gauche sont le plus souvent favorables au respect des immigrés, bien que leur degré d'information des réalités reste

extrêmement faible. Mais nul n'est à l'abri d'une progression des attitudes négatives ou discriminatoires notamment chez ceux qui constituent le « marais », le centre, la majorité dite « silencieuse ».

A l'heure où le discours raciste devient le pain quotidien, étalé au grand jour, où des partis politiques, et pas seulement l'extrême droite, mobilisent sur des thèmes racistes (tels « dehors les immigrés ») des pourcentages élevés de l'électorat français, il faut plus que jamais expliquer que les réalités des immigrés sont tout autres. Inlassablement. Particulièrement l'AAE qui lutte plus que jamais pour les droits légitimes de la communauté algérienne à vivre en paix, à son droit à la dignité. Il faut combattre ce racisme qui se nourrit de ragots, de peurs ancestrales et primaires, d'idées toutes faites. Non, les immigrés ne « mangent pas le pain des Français ». On ne fredonnait guère ce refrain il y a quelques années lorsque la France et ses chefs d'entreprises ouvraient grandes les frontières à cette main-d'œuvre bon marché. Non, le départ des travailleurs étrangers n'assurerait pas la relève pour les chômeurs français.

Au contraire, les entreprises mettraient à profit le départ de la main-d'œuvre étrangère pour se robotiser. Cet argument économique ne tient pas. Il faut décoloniser les mentalités. La haine du Maghrébin, de l'Algérien et des autres communautés, savamment orchestrée par une extrême-droite qui en tire des profits certains est moins conjoncturelle que l'on ne pourrait croire, plus sournoise, plus enracinée qu'il n'y paraît. Non, la proportion d'étrangers n'est pas plus forte que dans les années 30, il n'y a pas plus de délinquance parmi eux que parmi les nationaux, ils ne ruinent pas la Sécurité sociale, ils ne sont pas responsables du chômage.

Sans eux, des pans entiers de l'industrie française seraient désorganisés comme l'automobile, la construction ou le nettoyage des villes.

Mais ils vivent, eux, dans l'insécurité. Ils craignent pour leur vie. 40 jeunes maghrébins, avec une majorité d'Algériens, ont été tués depuis l'an dernier. Il ne faut pas que le racisme devienne tranquille et populaire, une paranoïa permanente contre des travailleurs qui ont des droits. C'est une question de justice et de dignité.

Chérif HARBI

La communauté algérienne de la région de Strasbourg

La circonscription de Strasbourg de l'AAE, qui s'étend sur trois départements français, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et les Vosges, et dont le délégué est M. Abdelkader Raffed, réunit une communauté algérienne de 21 000 âmes dont 12 000 hommes, 5 000 femmes et 4 000 jeunes.

Elle est nombreuse particulièrement dans le Haut-Rhin où se trouvent les usines Peugeot, avec 3 500 familles. Elle est regroupée autour des industries du textile, du bâtiment, les industries du bois, des travaux publics, des aciéries. La population algérienne a cependant, d'une manière générale, diminué, soit qu'elle retourne au pays (600 retours définitifs dernièrement) soit qu'elle aille dans d'autres régions de France.

Alors que dans le Haut-Rhin, les Algériens constituent une population récente qui date des années 1960-70, dans le Bas-Rhin, leur arrivée est plus ancienne et remonte aux années de la colonisation en Algérie.

Pour les activités de l'organisation, il faut noter que 3 comités départementaux sont mis en place. L'action entreprise par l'AAE pour la décentralisation et la restructuration a permis de toucher les familles algériennes isolées, éparpillées dans les petites localités, car nos ressortissants travaillent aussi dans des petites entreprises, en dehors des usines Peugeot ou de grosses sociétés comme « De Dietrich » ou encore « Manurin ».

La restructuration de l'organisation a permis également d'augmenter sa représentativité ; par exemple, on a enregistré 71 % d'adhésions de plus en 1983 par rapport à l'année précédente.

Dans le domaine de l'enseignement intégré, 9 enseignants ont été détachés à Strasbourg et Mulhouse, qui prodiguent l'enseignement de la langue arabe à 1 600 élèves. L'enseignement marginal est également assuré à Strasbourg et Col-

mar, mais un besoin d'enseignants supplémentaires se fait sentir, du fait de l'augmentation des effectifs d'année en année.

Il en est de même pour les autres activités, notamment l'animation culturelle.

Les responsables de l'organisation sont présents sur le terrain pour la défense des intérêts de la communauté algérienne, notamment auprès des autres associations auxquels la nôtre adhère.

D'autre part, l'AAE dispose de deux tranches horaires régulières sur deux radios libres à Strasbourg et Mulhouse (une heure d'émission régulière) dans lesquelles elle effectue un bon travail d'information, de sensibilisation aux problèmes touchant les Algériens et leurs familles. Les responsables de l'organisation ont ainsi invité à l'antenne par exemple divers responsables d'Air-Algérie, d'Air-France sur les questions touchant au départ en vacances, le directeur de l'office HLM de Strasbourg pour les débats sur le logement des travailleurs étrangers. Idem pour les responsables de la Sécurité sociale qui devaient avoir un dialogue en direct avec la communauté algérienne et maghrébine.

En ce qui concerne les jeunes, 3 clubs de football ont été créés en 1983, 6 équipes de football ont été constituées dont 5 sont engagées dans les championnats locaux.

Pour les activités sociales, il y a également beaucoup de travail du fait que beaucoup d'Algériens vivant en France ou venant du pays sont hospitalisés dans les nombreux hôpitaux de la région. Notamment des enfants. Ceux-ci sont pour la plupart démunis, venus d'Algérie pour hospitalisation, aussi l'AAE a-t-elle obtenu que des familles algériennes de la région les accueillent chez elles les dimanches ou les jours fériés.

A propos des manifestations de racisme à l'encontre de notre communauté « il n'y a rien de particu-



FRANÇAIS! QUAND ILS SERONT PARTIS...
IL N'Y AURA PLUS DE CHÔMAGE!

Y AURA PLUS DE MERDE DANS LES RUES,
Y AURA PLUS DE RATS...

lier, sauf ces derniers temps » selon le délégué de circonscription, « avec l'implantation à Strasbourg, Mulhouse et Colmar de sections du Parti d'extrême droite de Le Pen, une recrudescence de tracts racistes qui circulent ». Un tract immonde

en effet a circulé dans les usines Peugeot contre les travailleurs algériens vivant en France. L'organisation va tenter, à ce propos, une action auprès de la justice.

De notre envoyé spécial C. Harbi

Le meurtre d'un chauffeur de taxi algérien à Paris

L'assassin se livre

Un jeune vagabond de vingt-six ans, Serge Pollet, a avoué mardi dernier, avoir tué le chauffeur de taxi algérien Belkacem Bensid, cinquante ans, au bois de Boulogne le 22 mars dernier « parce qu'il avait besoin d'argent ». Il a été inculpé et écroué à la prison de la Santé.

Il s'était présenté au commissariat de Nogent-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, en déclarant aux policiers qu'il était le meurtrier de M. Belkacem Bensid. Ceux-ci, après avoir cru d'abord avoir affaire à un affabulateur, confirmaient rapidement, sitôt les premiers interrogatoires effectués, que

Pollet avait quelque chose à voir avec le crime du bois de Boulogne. Selon la police qui a procédé à des vérifications, les détails fournis ne pouvaient être manifestement connus que par le meurtrier. Celui-ci avait précisé l'endroit où il avait hélé le taxi pour se faire conduire dans un endroit tranquille du bois de Boulogne. Il a indiqué qu'il avait frappé M. Bensid puis l'avait égorgé parce que le chauffeur résistait. Puis pris de panique, il s'était enfui sans rien voler.

Pollet aurait précisé aux policiers qu'il s'est rendu parce que sa forte myopie l'a empêché de s'engager ces jours derniers dans la

légion étrangère comme il le désirait, et qu'il aurait été amené à commettre d'autres méfaits pour survivre.

Les chauffeurs de taxi, conduits par leurs syndicats ont manifesté de nouveau lors de l'enterrement de M. Bensid, en bloquant plusieurs artères parisiennes. Il est tout à fait normal que cet assassinat, à déplorer, suscite l'émotion des taxis parisiens. Depuis 1979, 11 chauffeurs ont été assassinés dont 3 depuis le début de l'année. Mais certains, comme le syndicat CID-UNATI ou d'autres, ont tenté de transformer en manifestations

anti-gouvernementales la légitime émotion des chauffeurs de taxi.

De plus, s'ils demandent « une attention particulière et l'installation d'un signal lumineux qui fonctionne en cas de détresse », ils veulent également avoir le droit de sélectionner la clientèle... en préjugant d'une éventuelle dangerosité partielle, ce qui laisse rêver sur le choix des critères. En effet, ce serait là encore une nouvelle sorte de « chasse au faciès » du client et les Maghrébins et Africains notamment risqueraient de faire les frais de cette « sélection » faite par les chauffeurs de taxi.

Enfin, il est à déplorer qu'une certaine partie de la presse parisienne a parlé pour cet assassinat, de règlement de compte ou d'affaire de mœurs, avant même de connaître les résultats de l'enquête.

La vie des régions

REGION SUD

Rencontre AAE-PCF dans le Lot-et-Garonne

La section du Lot-et-Garonne de l'AAE et la fédération de cette même région du PCF se sont rencontrées le 2 mars dernier pour dénoncer la violente campagne raciste contre les immigrés et, en particulier, les immigrés maghrébins, notamment les Algériens.

Les deux organisations rappellent que cette campagne vise à diviser les salariés alors que leur union est plus que jamais nécessaire pour faire échec au patronat qui, pour expliquer les origines et trouver les solutions de la crise cherche à rejeter sur les immigrés une responsabilité qui incombe entièrement aux profits réalisés par le grand patronat et les groupes financiers.

Répandant des contre-vérités sur

les travailleurs étrangers, cette campagne en fait des boucs-émissaires quant à leur coût social et économique, alors que les immigrés constituent un énorme profit pour l'économie française. Les dépenses (Sécurité sociale, allocations familiales) sont, en proportion, moindres que celles des travailleurs français, bien que les cotisations soient les mêmes. Les excédents des cotisations des travailleurs étrangers (1,2 milliard de francs en 1981) constituent un bénéfice net pour les allocations familiales et contribuent à l'équilibre du budget de la Sécurité sociale. La droite, constatant l'AAE et le PCF, cherche à exploiter l'angoisse des travailleurs devant le chômage contre les immigrés alors que le nombre de ces

derniers n'a pas augmenté depuis 1974, tandis que le nombre de chômeurs a quintuplé. De plus le départ des immigrés ne procurerait qu'un nombre infime d'emplois susceptibles d'être occupés par les chômeurs alors qu'un départ massif de ces immigrés porterait un coup très grave aux industries de base et au marché intérieur.

L'essentiel de leur salaire est dépensé en France. Cette campagne de haine contre les immigrés, favorisée par une politique de logement conduisant à la formation de véritables ghettos, a provoqué des crimes monstrueux dont se sont rendus coupables de simples gens manipulés par les politiciens de droite, par des patrons, par certains médias.

De telles campagnes ont conduit dans un passé récent aux crimes les plus massifs de l'histoire humaine, du nazisme aux guerres coloniales.

La fédération de Lot-et-Garonne du PCF et l'AAE appellent tous les hommes de bonne volonté, tous les hommes épris de paix qui constituent l'immense majorité des Lot-et-Garonnais, à dresser une barrière infranchissable au cancer du racisme. La France, patrie des droits de l'homme, se doit d'assurer le droit au respect et à la dignité de tous les hommes, de toutes les femmes qui vivent sur son sol. C'est la condition pour qu'elle-même continue à avancer dans la voie de la liberté, de la démocratie et de la fraternité humaine.

REGION EST

Une rencontre réunissant les responsables départementaux de

l'Amicale des Algériens en Europe et ceux de l'Union départementale

A Dijon : rencontre A.A.E. - C.G.T.

de la C.G.T. a eu lieu le 20 mars 1984 au siège du comité départemental de l'A.A.E. de Dijon.

Cette rencontre avait pour objet de renforcer, voire d'harmoniser, les relations entre le comité départemental de Dijon et l'Union départementale de la C.G.T.

Un tour de table a permis aux délégations respectives d'exprimer leurs préoccupations devant les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs algériens, à savoir : les licenciements abusifs, les expulsions, l'insertion sociale des jeunes, le racisme et les droits et devoirs des travailleurs algériens.

Des initiatives intéressantes ont été prises quant à l'engagement régulier de pourparlers fondés sur une coopération nouvelle et bénéfique pour nos deux unions respectives.

A Mulhouse : rencontre A.A.E. - P.S.

Une délégation du comité départemental de Mulhouse de l'Amicale des Algériens en Europe a rencontré les dirigeants du parti socialiste du Haut-Rhin le 13 mars 1984.

La délégation de l'Amicale était composée de MM. Kassî Madjid (chargé des relations extérieures), Laachi Mohamed (délégué départemental) et Rafed Abdelkader (délégué de la circonscription de Strasbourg).

Celle du PS était composée de MM. Jean Grimon (permanent du Parti socialiste et député suppléant de la ville de Mulhouse), Charles Windling (chargé confédéral des relations extérieures) et de Mme Mylène Halm (assistante parlementaire et responsable du secteur immigré).

Cette rencontre a eu pour objet de mettre en place une structure de travail commune. Un échange de vues sur les différents problèmes a été fait entre les deux parties, notamment sur les problèmes politiques et sociaux et plus particulièrement les problèmes que rencontre la communauté algérienne dans le département.

D'un commun accord, les deux délégations ont décidé de se revoir très prochainement pour établir un programme d'action afin de trouver des solutions à tous ces problèmes.

Sous l'égide de l'Amicale, un stage de formation de moniteurs-animateurs de colonies de vacances a été ouvert samedi 31 mars, au C.L.A.J. de Poissy. Il est animé par six formateurs spécialement envoyés d'Alger et il regroupe 54 stagiaires.



Journée de la femme

La section « femmes » du comité départemental du Haut-Rhin a fêté, samedi 10 mars, la Journée internationale de la femme.

Cette journée a été marquée par des sketches, des danses et un débat sur les problèmes de la femme algérienne en France.

La section « femmes » au complet a, dans un large débat, répondu aux questions que se pose la femme algérienne, tant en ce qui concerne la scolarisation, la réinsertion et le chômage des enfants qu'en ce qui concerne le logement, etc. Comme l'a souligné la responsable départementale, ce n'est qu'autour de l'Amicale des Algériens en Europe et ensemble que toutes les femmes algériennes peuvent trouver leur plein épanouisse-

ment. Cette journée s'est terminée par des danses, une collation et sur le souhait largement exprimé de se retrouver le plus souvent ensemble.

La section « femmes » de

l'A.A.E. Mulhouse est composée de Mmes Khîat Latifa, Mendaci Salahia, Hadj Abdelkader Kheira, Benaichouche Yamina, Amri Houria et Sahraoui Rebeia.



REGION DU CENTRE

Journée contre le racisme



Cette journée a été largement marquée au niveau de notre région par diverses manifestations antiracistes dans les grandes villes. A Lyon, à l'appel de l'Amicale et des comités inter-lycées, plusieurs dizaines de jeunes, des Algériens en majorité, se sont rassemblés Place Bellecour.

A cette occasion, la délégation régionale a confectionné une grande pancarte représentant la jeunesse qui rejette le racisme. C'est dans cette optique et devant les risques d'un enchaînement de la violence que les jeunes Algériens et les lycéens ont voulu réfléchir aux causes et aux mécanismes de cette violence et proposer des actions pour le combattre. Il faut que les jeunes s'unissent, par-delà leurs différences culturelles, religieuses, ethniques ou sociales, pour lutter ensemble contre le développement du racisme, faute de quoi les agressions se multiplieront. Les jeunes

de l'Amicale des Algériens, soucieux de se prémunir contre les conséquences d'un racisme qui touche en premier chef les membres de la communauté algérienne, se sentent plus mobilisés que jamais autour de leur association pour davantage de solidarité et de vigilance afin d'éviter tout acte raciste et de contrecarrer toute provocation qui risque de les mener à la violence quelle que soit l'origine de celle-ci.

Notre région a également participé à la conférence de presse tenue à Lyon par l'association des mères de famille dont les enfants ont été victimes d'actes racistes.

Au cours de cette conférence, nous avons réitéré notre appel à la lutte contre le racisme sous ses diverses formes, et mis en lumière les actions menées par notre association toutes les fois que l'un des nôtres est victime de la xénophobie et la haine meurtrière.

Dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme, une réunion a regroupé plusieurs associations, dont l'Amicale, et les élus de la gauche à Firminy.

M. Montagnon, le maire de la Ricamarie, qui a tenu auparavant des propos racistes et insultants vis-à-vis de notre communauté, s'est expliqué à cette occasion.

Il a rappelé la position de sa commune qui refuse le racisme mais qui veut se montrer intransigeant envers tous ceux, quelle que soit leur ethnie, qui prennent les droits mais refusent les devoirs.



Assemblée à Roanne

Poursuivant le cycle des rencontres avec la communauté, une assemblée générale d'information s'est tenue dimanche 25 mars 1984 à la bourse du travail de Roanne, sous la présidence du responsable départemental et en présence de MM. Zaïri et Attalah, respectivement responsable de région adjoint et responsable de circonscription organique à Saint-Etienne.

Prenant la parole successivement, les membres du bureau départemental intervinrent pour exposer à l'assistance les différentes actions menées et les résultats enregistrés, notamment dans la mise en place du contrat d'agglomération.

Leur succédant, le responsable de circonscription organique rap-

pela les efforts déployés par l'AAE afin de prendre en charge les problèmes de la communauté.

Un débat s'instaura au terme duquel des questions relatives à l'activité culturelle et au retour furent posées.

Le responsable de région adjoint apporta les éclaircissements nécessaires et appela les ressortissants à s'unir autour de leur association afin de mener à bien les objectifs tracés en 1984. Il attira l'attention de l'assistance sur les tentatives de certains individus visant à jeter le discrédit sur notre pays, sa Direction Politique et ses institutions, et appela les ressortissants à être vigilants.

REGION NORD

En application du programme d'activité départemental qui a été discuté et adopté par l'ensemble des militants, une série de réunions a été organisée pour informer et expliquer les décisions prises au cours du V^e congrès.

Une importante réunion s'est ainsi tenue le 4 mars 1984 à Notre Dame de Gravenchon. Elle a été animée par MM. Abdelouahad Brahim, responsable départemental, Hafidi Moncef, responsable de l'information, et Rahal Ali, responsable O.N.M., ainsi que par MM. Kaci Mohamed et Abderrezak Aïla, militants locaux.

Cette réunion a été clôturée par la projection d'un film algérien.



REGION OUEST

Une troupe de danse à Dreux

Une troupe de jeunes danseuses vient d'être formée à Dreux. Composée de jeunes filles âgées de 8 à 15 ans, cette troupe (notre photo) a fait sa première prestation samedi 17 mars avec un succès mérité tant elles ont fait preuve d'une extrême application ; ce succès les encouragera à mieux connaître et faire découvrir la culture de leur pays à travers la danse.

Bonne chance et meilleurs vœux de réussite à ces jeunes danseuses.





Les comités AFA de Bordeaux ont célébré avec ferveur la Journée internationale de la femme sous la direction de Mme Benhadjallah, responsable des comités AFA d'Aquitaine, et en collaboration avec les membres du bureau, Mlle Mousli et MM. Boucetta et Boulanes. Plus de cinquante femmes se sont réunies le 8 mars au centre social du Grand Parc de Bordeaux.



Durant le mois de mars, l'U.N.J.A. a mené différentes activités culturelles à travers la délégation.

Le groupe folklorique de Bordeaux animant une soirée dans un quartier de Bordeaux.

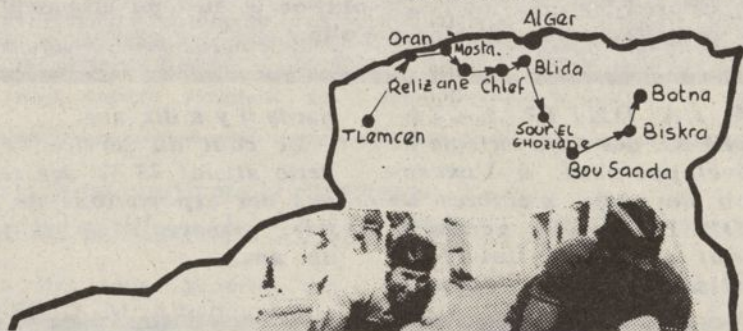
Sports

CYCLISME

Chambaz (MAHD) vainqueur du 6^e Tour d'Algérie

Nourredine Chambaz et son club, le MA Hussein-Dey, ont été les grands vainqueurs du 6^e tour d'Algérie cycliste qui s'est couru en huit étapes, de Tlemcen à Batna.

- CLASSEMENT INDIVIDUEL :
1. Nourredine Chambaz (MAHD)
 2. Salim Belksir (EMEPE)
 3. Malek Hamza (MAHD)
 4. Aziz Mehdi (MAHD)
 5. Messaoud Daoud (EVSM)
 2. EVSM
 3. MPA
 4. Sélection de Constantine
 5. Tunisie
 6. MPO
 7. IRB El Hadjar
 8. Arabie Séoudite
 9. ERB Constantine
 10. Skikda
- CLASSEMENT PAR EQUIPE :
1. MAHD



Championnats arabes à Batna

Huit pays arabes (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye, Irak, Koweït, Arabie Séoudite et Emirats Arabes) disputent, depuis le 2 avril, les 4^e championnats arabes de cyclisme qui se déroulent, pour la première fois, en Algérie, et plus précisément à Batna.

Les championnats doivent se

dérouler en deux épreuves : une étape contre la montre par équipe, le 2 avril, sur une distance de 100 kms (Batna-Aïn, Touta, Tazoult, Batna) et une étape individuelle, le 4 avril, sur 170 kms (Batna, Aïn Skhouana, Taga, Zana, Merouana, Ouel El Ma, Aïn Djasser, Seriana, Batna).

FOOTBALL

Les « Espoirs » algériens ont battu l'Italie « B » (1-0)

En match international amical, disputé le 28 mars à Alger, les « Espoirs » algériens ont battu l'Italie « B » sur le score de 1 but à 0. La rencontre s'est déroulée devant... moins de mille spectateurs.

Composition des équipes .

ALGERIE : Fettal - Messaoud - Khodja (Sadmi) - Meziane - Amani - Meghichi - Kerrout - Belhadj (Benkhaleli) - Zaezi (Hamada) - Mekhloufi - Meziani. Entr. : Kamel Lemoui.

ITALIE : Guintoli - Meobartino - Piovesani (Metalli) - Romifi - Mascucci - Barsotti - Gava - Sambugaro - Mantovani - Marabottu (Ottavi) - Marasti (Montrani).

Coupe d'Algérie

La JET et le RSK en quart de finale

La JETizi-Ouzou et le RS Kouba sont les deux derniers qualifiés pour les quarts de finale de la coupe d'Algérie. Ils ont battu le 29 mars, respectivement, l'IRB Sétif (2-1) et l'ESM Bel-Abbès (1-1) aux pénalités.

Tizi-Ouzou rencontrera en quart de finale le WM Tlemcen, tandis que Kouba sera opposée à l'EPS Sétif.

Match-retard

RSKouba : 1 - JETizi-Ouzou : 1

Le RSKouba et la JETizi-Ouzou ont fait match nul (1-1), le 26 mars à Kouba, pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de Première Division.

JUDO

Les Algériens se distinguent au tournoi international d'Alger

Trois médailles d'Or, cinq d'argent et dix de bronze, les Algériens ont brillamment remporté le troisième tournoi international d'Alger de Judo qui s'est disputé les 28 et 29 mars.

— Voici les résultats :

- 60 kg : Ouara (EMEPE) bat Carlos (Esp) sur décision.
- 65 kg : Moussa (Alg) bat Abderrahmane (Alg) par Koka.
- 71 kg : Jorquin (Esp) bat Bentarzi (Alg) par Yoko.
- 78 kg : Benyahia (Alg) bat Bendjemaa (Alg) sur décision.
- 86 kg : Garcia (Esp) bat Benikene (EMEPE) par ippon.
- 95 kg : Alberto (Esp) bat Rokov (URSS) sur décision.
- 100 kg : Malinowski (URSS) bat Zibouche (Alg) par ippon.

Cherche logement dans Paris ou périphérie

Téléphoner « La Semaine » 387.35.09 poste 44.

RECHERCHONS

COMPTABLES ET AIDE COMPTABLES pour Paris et la région parisienne.

Envoyer curriculum vitae détaillé au journal qui transmettra.

L'Algérie vue par la presse étrangère

La position financière de l'Algérie et son rôle dans la coopération Sud-Sud ont été récemment analysés par trois organes de presse étrangers.

« L'Algérie a réussi grâce aux efforts d'assainissement et de redressement de son économie à consolider sa position concernant les échanges financiers extérieurs », estime le journal financier britannique « The National Westminster Bank », qui précise qu'« en dépit de la baisse des revenus pétroliers et gaziers, l'Algérie a pu ainsi éviter une sérieuse détérioration dans ses finances au moment où plusieurs pays voient leurs dettes extérieures s'accroître dans des proportions inquiétantes ».

Le journal souligne encore que l'Algérie « a sensiblement réduit le

recours aux emprunts sur le marché international au cours des trois dernières années et a pu ainsi faire face à ses obligations du service de la dette ». Il ajoute par ailleurs que « des investissements importants consacrés à des projets dans les secteurs socio-éducatifs, ainsi que dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture se sont traduits par une amélioration sensible du niveau de vie et la création d'emplois ».

Sous le titre « L'Algérie à la pointe de la coopération Sud-Sud », l'agence de presse britannique « Reuter » écrit pour sa part : « En première ligne des tentatives du Tiers-Monde pour obtenir des relations équilibrées entre les nations industrialisées et les pays en voie de développement, l'Algérie est également activement engagée dans la coopération Sud-Sud ».

L'agence souligne la conception originale algérienne de la coopération entre les pays en développement, écrivant à ce sujet : « On préfère à Alger parler de coopération de développement pour souligner que les échanges Sud-Sud ne doivent pas être considérés comme une aide du plus riche au plus pauvre, mais comme des accords entre Etats égaux destinés à modifier les traditionnels échanges économiques et commerciaux Nord-Sud hérités de la période coloniale ». « Reuter » indique encore que la politique algérienne de coopération est essentiellement orientée vers l'Afrique, et qu'elle a une composante multiforme.

L'« Humanité » met également l'accent sur l'effort exceptionnel de l'Algérie pour contribuer à la pro-

motion des rapports économiques Sud-Sud. Le quotidien du PCF indique qu'en 1982, l'Algérie a consacré 350 millions de dollars à l'aide au Tiers-Monde, soit 1 % de son produit national brut.

Après avoir rappelé que les grands pays industrialisés ne consacrent que 0,30 à 0,35 % de leur produit intérieur brut à l'aide au développement, l'« Humanité » relève aussi l'originalité de la démarche algérienne qui « repose sur une conception nouvelle de la coopération entre les pays en développement ». « Bien qu'il y ait des limites, ajoute-t-il à ce sujet, les rapports Sud-Sud peuvent en effet permettre d'évincer les spéculateurs internationaux et, notamment, les bourses aux matières de base de Wall Street ou de la City ».

ALGERIE-NIGER

EVOLUTION CONSTANTE DES RELATIONS

L'Algérie et le Niger « ont procédé à une évolution complète des relations bilatérales et constaté que les relations entre les deux pays ont évolué de manière satisfaisante. Les deux parties se félicitent de l'évolution constante de leurs relations de coopération et du climat de confiance, de solidarité et de sérénité qui les caractérise ». C'est ce qu'indique, en substance, le communiqué commun algéro-nigérien publié à la fin de la visite officielle que le Premier ministre de la République du Niger, M. Hamid Algabid, a effectuée en Algérie, du 26 au 28 mars.

Avant de quitter Alger,

M. Algabid a confirmé devant la presse la teneur du communiqué commun en déclarant que les relations entre l'Algérie et le Niger « sont très bonnes et exemplaires, à l'exemple de relations qui doivent exister entre deux pays frères, voisins et amis ».

Les deux parties, qui ont réaffirmé leur volonté d'accroître encore ces relations, ont réitéré par ailleurs leur attachement aux principes fondamentaux de la charte de l'OUA et insisté, en ce qui concerne le conflit du Sahara Occidental, sur la nécessité d'appliquer intégralement la résolution 104 du 19^e sommet de l'OUA.

Visite de M. Yasser Arafat à Alger

M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP, a effectué une visite de 24 heures à Alger le 26 mars dernier. « Les entretiens que j'ai eu avec le président Chadli Bendjedid ont été positifs et constructifs », a-t-il déclaré à l'issue de cette visite.

M. Arafat a ajouté que ces entretiens, « qui se sont déroulés dans une atmosphère fraternelle marquée par une grande authenticité révolutionnaire, ont permis d'examiner toutes les questions relatives à la tenue du

prochain Conseil National Palestinien à Alger ».

Dans un entretien avec un journaliste de l'APS, M. Arafat a précisé que le congrès général du mouvement palestinien « Fath » et la 17^e session du Conseil National Palestinien (Parlement en exil) auront lieu à Alger. La date n'a pas été précisée, mais il a indiqué que les préparatifs pour la réunion de ces deux instances de la résistance palestinienne étaient en cours.

● **L'E.N.A.V.A. (Entreprise nationale des verres et abrasifs) vient d'annoncer le lancement de la fabrication, dans son unité de verre d'Oran, de pare-brises pour voitures légères.**

La production, qui de-

vrait démarrer dès le mois d'avril, fournirait annuellement 6 000 pare-brises toutes marques confondues.

Le prix moyen d'un pare-brise serait de 1 000 dinars.

Le chef d'Etat de Haute-Volta en visite officielle en Algérie

Le capitaine Thomas Sankara, président du Conseil National de la Révolution, chef d'Etat de Haute-Volta, a entamé, le 31 mars, une visite officielle en Algérie de plusieurs jours.

Le président Sankara, qui répondait à une invitation du président Chadli Bendjedid, était accompagné d'une importante délégation composée de membres du Conseil National de la Révolution et du Gouvernement de la République de Haute-Volta.

● **LA DETTE EXTÉRIEURE des pays en voie de développement, à l'exception des pays membres de l'OPEP, s'élève actuellement à 700 milliards de dollars, contre 160 mil-**

liards il y a dix ans.

Le coût du service de la dette atteint 25 % des revenus des exportations de ces pays contre 14 % il y a dix ans.

La coopération algéro-tunisienne

Les députés tunisiens ont adopté à l'unanimité, le 27 mars, deux accords de coopération avec l'Algérie.

Le premier, concernant le domaine militaire, avait été conclu en octobre dernier, à l'occasion de la visite officielle effectuée en Tunisie par le Colonel Mostefa Benloucif, membre suppléant du Bureau politique, secrétaire général du ministère de la Défense Nationale. Il porte sur l'échange de délégations militaires, la contribution à l'écriture de l'Histoire de la guerre de libération, la contribution des éléments des services nationaux des armées des deux pays au développement des zones frontalières, la coopération dans le domaine des industries militaires et la coopération dans les secteurs social, de la santé et des sports militaires.

Les députés tunisiens ont adopté au cours de la même séance l'accord consulaire conclu à Alger en avril 1983.

● **LES PLANIFICATEURS, STATICIENS ET DEMOGRAPHES, réunis récemment à Addis-Abéba, ont constaté que la situation économique et sociale de l'Afrique a continué de connaître en 1983 les répercussions de la crise écono-**

mique internationale, de la sécheresse.

Le rapport de leurs travaux fait ressortir que seule l'Algérie a pu faire face honorablement aux conséquences de la crise économique internationale.

DECES DE SEKOU TOURE

Message de condoléances du président Chadli

Le président de la République de Guinée, M. Ahmed Sékou Touré, décédé le 26 mars des suites d'une maladie cardiaque, a été enterré le 30 mars à Conakry.

Agé de 63 ans, M. Sékou Touré était président de la République depuis l'accession de la Guinée à l'indépendance, en 1958.

La disparition du président guinéen a été ressentie à travers le monde entier comme une lourde perte pour la Guinée et l'Afrique. « La Guinée et l'Afrique toute entière, viennent de perdre un grand dirigeant », a écrit le président Chadli Bendjedid dans son message de condoléances adressé au Premier ministre Lansana Beavogui, nommé chef de gouvernement par intérim.

Voici le texte intégral du message de condoléances du chef de l'Etat :

« C'est avec une profonde consternation que j'ai appris l'affligeante nouvelle de la disparition soudaine du frère Ahmed Sékou Touré, secrétaire général du parti et président de la République Populaire et Révolutionnaire de Guinée que tout récemment encore j'avais la grande joie et le privilège d'accueillir en Algérie pour une visite de travail et d'amitié.

« En cette douloureuse circonstance, la République Populaire sœur de Guinée et l'Afrique tout entière viennent de

perdre un grand dirigeant. L'Algérie ressent intensément la perte de ce grand homme qui aura été, avec constance, attentif à la qualité des relations entre nos deux Révolutions, pour avoir consacré sa vie entière à la lutte pour l'émancipation de tous les peuples et à la défense des intérêts supérieurs du continent africain.

« Le président Ahmed Sékou Touré aura été un serviteur éminent des idéaux de liberté, de justice, de paix et de progrès. Il incarnera pour les générations présentes et futures le symbole du militant de la cause africaine et le défenseur inlassable des peuples opprimés.

« En ces instants de dure épreuve qui affligent le peuple guinéen, j'adresse au nom du peuple algérien, de son parti, de son gouvernement et en mon nom personnel, au peuple frère de Guinée, son parti, son gouvernement, à vous-même ainsi qu'à la famille du grand disparu, nos condoléances les plus attristées ainsi que notre profonde sympathie. Puisse Dieu le Tout-Puissant accepter dans sa Miséricorde l'âme du défunt et apporter son réconfort à sa famille ».

Une délégation algérienne, conduite par M. M'Hamed Yala, membre du Bureau politique, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, a représenté l'Algérie aux obsèques du président défunt Ahmed Sékou Touré. ■

M. M'Bow confirme le caractère criminel de l'incendie à l'UNESCO

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow a confirmé le caractère criminel de l'incendie qui avait ravagé, le 21 mars, trois mille mètres carrés des bureaux de l'organisation internationale à Paris. « Le caractère criminel de l'incendie, a-t-il déclaré à l'Agence Panafricaine de Presse (PANA), ne fait pas de doute ».

« J'ai constaté moi-même, a-t-il indiqué, que les saboteurs ont voulu mettre le feu à l'imprimerie en essayant de brûler les ballots de papier qui se trouvaient dans un escalier de

service (...) On n'a pas cherché à mettre le feu seulement à un endroit, mais à deux autres au moins ».

M. M'Bow, qui a déposé une plainte au nom de l'UNESCO, a précisé au sujet des conséquences de l'incendie : « Les archives centrales de l'organisation sont intactes, ainsi que tous les documents financiers et ceux relatifs au personnel. S'agissant du fonctionnement du secrétariat, celui-ci se poursuit normalement bien que tout le personnel ait ressenti cet incendie comme un choc et un défi ».

Au cours de la Conférence de presse donnée la semaine dernière, M. Mannille devait rappeler qu'alors que toutes les îles de l'Amérique Centrale et de la Caraïbe sont devenues indépendantes, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique demeurent « les terres oubliées de la colonisation ». L'administration française avait cru régler ce problème colonial, a indiqué le président Mannille, par la loi du 19 mars 1946 qui érigeait ces trois territoires en départements d'outre-mer.

* Le cercle Franz Fanon, dont le président Marcel Mannille est membre dirigeant de l'association des juristes d'Amérique, et qui a tenue le 30 mars à Paris, dans les salons de l'hôtel Lutetia une conférence de presse, va organiser une grande confrontation internationale de plus de 25 pays de l'Amérique Latine et Caraïbes, avec également les membres dirigeants de l'association des juristes d'Amérique, des juristes français, belges et suisses.

L'Algérie et la Grande-Bretagne signent deux accords de coopération

L'Algérie et la Grande-Bretagne ont signé, le 27 mars à Alger, deux accords pour développer et équilibrer la coopération entre les deux pays. Les accords ont été signés par M. Abdelaziz Khellef, membre du Comité central, ministre du Commerce, et M. Paul Channon, ministre britannique du Commerce extérieur, en visite en Algérie.

Le premier accord concerne la création d'une commission mixte algéro-britannique pour mettre sur place un cadre juridique et réglementaire au développement de la coopération

entre les deux pays. Le deuxième accord, plus global, est relatif à la coopération économique, scientifique et technique.

Les deux parties ont convenu d'accorder une attention plus grande à l'exportation de produits algériens vers la Grande-Bretagne pour équilibrer les échanges qui continuent d'accumuler un déficit pour l'Algérie (5,6 milliards de dinars pour la période 1972-1983). Ces échanges ont été de 2,2 milliards de dinars pour l'année 1983, soit 17 % de moins par rapport à 1982. ■

GAZ

La Sonatrach engage une procédure d'arbitrage contre deux sociétés américaines

L'entreprise nationale algérienne « Sonatrach » a introduit, le 29 mars, une procédure d'arbitrage à l'encontre des sociétés américaines « Panhandle Eastern Pipeline Company » et « Trunkline LNG Company », conformément aux clauses du contrat d'achat et de vente de GNL signé en 1975 entre l'entreprise algérienne et ces sociétés, contrat approuvé aussi bien par les autorités algériennes que par les autorités américaines.

Il est à rappeler que « Panhandle Eastern Pipeline Company » et « Trunkline LNG Company » avaient informé la « Sonatrach », le 12 décembre 1983, qu'elles suspendaient leurs enlèvements de GNL pour une période indéterminée.

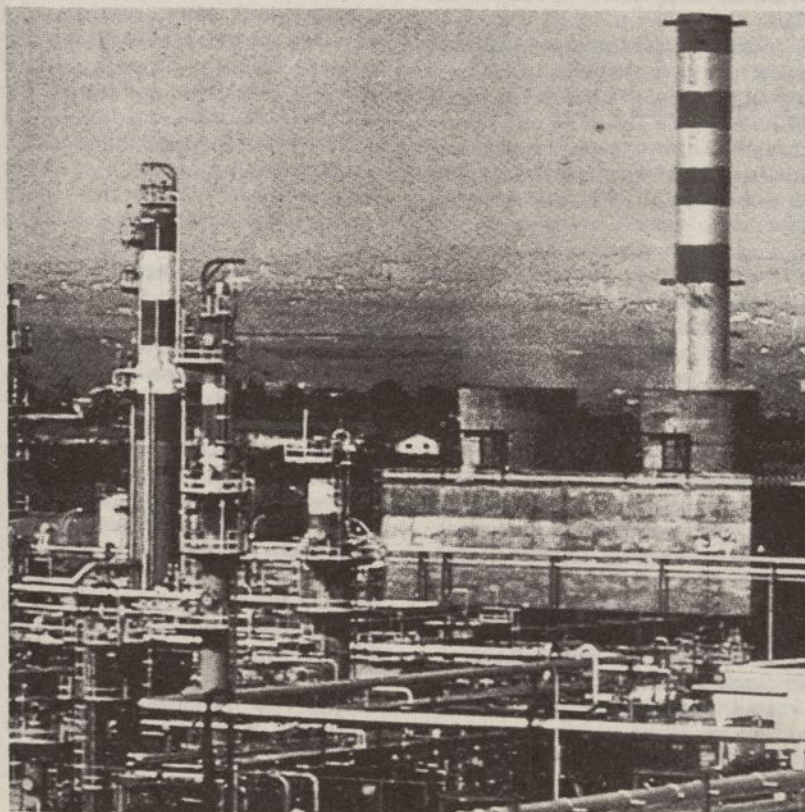
« Sonatrach » avait dénoncé

cette décision unilatérale comme étant une violation des obligations contractuelles liant les deux parties et avait mis en demeure ces deux sociétés de reprendre leurs enlèvements de GNL.

Les discussions engagées entre les deux parties, à la demande de « Panhandle » et « Trunkline », n'ayant pas connu de développements positifs, l'entreprise nationale « Sonatrach », tout en exprimant de nouveau sa disponibilité pour poursuivre ces discussions, a engagé la procédure d'arbitrage pour faire valoir ses droits et protéger ses intérêts.

Conformément au contrat, l'arbitrage aura lieu à Genève sous l'égide de la chambre de commerce internationale.

(APS)



Un dialogue nouveau...



Discours inaugural de Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures. A sa droite, Jean Yves le Drian. Deuxième à sa gauche : Daniel Carrière.

Ce 15 mars, dans la salle de conférences de l'Assemblée Nationale, 101, rue de l'Université, vient d'avoir lieu une rencontre qui fut particulièrement importante, car elle ouvrait une brèche : un dialogue nouveau entre les initiatives d'associations et l'action gouvernementale française.

La Journée était organisée par l'Association « Initiatives Décentralisées pour la Coopération Internationale ». Déjà, des rencontres régionales s'étaient tenues à Thiers (en janvier 83), Montpellier (mars 83), Amiens (mai 83) et Lorient (septembre 83).

Mais aujourd'hui sont présentées plusieurs initiatives de coopération décentralisée :

- la coopération du département de l'Isère, sous l'impulsion de Louis Mermaz, Président du Conseil général de l'Isère et Président de l'Assemblée Nationale Française, avec la Wilaya de Constantine. Coopération en particulier au niveau de l'habitat : qu'il s'agisse de la rénovation des vieux quartiers comme de la création des villes nouvelles ;
- la coopération de la région Champagne-Ardenne, en coopération agricole avec la Haute Volta ;
- la coopération entre Alger et la région de Marseille, instaurée par Jean Victor Cordonnier, Président d'« Echanges Méditerranée » (fondés en 1976). Celui-ci évoque la séance solennelle et symbolique du Conseil général de Marseille, présidée simultanément par le Président de l'Assemblée Populaire de la ville d'Alger et le Maire de Marseille.

Entre la région d'Alger et la région de Marseille, la coopération est maintenant active sur bien des plans :

- la coopération de la Charente avec Tamanrasset (plaque tournante de l'Afrique, pour l'Algérie), est racontée par Francis Hardy, Maire de Cognac. Après un premier voyage à Tamanrasset, il y revint trois mois plus tard avec un groupe d'industriels ; des relations amicales s'établirent ; plus tard, une Charte de jumelage. Et, en 79, le Wali de Tamanrasset, lors de ce jumelage disait que, selon le proverbe tamacheq, il fallait œuvrer en sorte que les hommes puissent rapprocher leurs cœurs, quand bien même leurs tentes seraient éloignées ;
- la coopération de la Bretagne avec l'Algérie, le Sénégal, l'Irak, réalisée par l'Association « Bretagne Coopération Internationale », présidée par Jean Yves Le Drian, député maire de Lorient. Celui-ci expose que lors de ses premiers voyages en Algérie, la délégation de Bretagne fut reçue par A. Brahimi, à l'époque ministre du Plan ; et quand fut signé un accord sur la formation des pêcheurs algériens à Lorient, l'Ambassade de France prit alors conscience de l'intérêt que peut avoir la coopération décentralisée. Elle n'est pas du folklore.

Jean Yves Le Drian expose aussi combien cette coopération est confrontée à un problème du suivi logistique. C'est ainsi qu'au Sénégal, en Casamance, des villageois demandent des treuils à poser sur leurs pirogues. Or, les PME régionales n'ont pas le budget nécessaire pour assumer les frais d'une étude de projets. Comment faire ? « Cette interrogation devrait nous amener, dit-il à trouver des réponses, des solutions, originales ».

Il y a aussi l'Association Languedocienne, représentée par le sénateur de l'Hérault, qui évoque la coopération de sa région avec la Toscane, en Italie. « C'est un acte politique, affirme-t-il, que ce commencement d'équilibrage de la construction de l'Europe vers le Sud — toujours élaborée à partir du Nord —, afin que le Sud devienne un espace d'avenir, et pas seulement le refuge des domaines picturaux. Encore que la coopération soit, certes, aussi culturelle entre les deux régions : échanges cinématographiques, de stages musicaux, échanges de chercheurs archéologiques :

- la coopération de la Picardie avec la Haute Volta ;
- la coopération de la Haute Normandie avec le Maroc, pour trois projets en cours.

BEAUCOUP D'IDÉES

André Bussery, maire de Juvisy-sur-Orge, affirme avec force combien la coopération internationale décentralisée correspond à un besoin.

Le député du Puy-de-Dôme pose la question de savoir « à partir de quelles structures juridiques va-t-on agir avec le ministère de la Coopération ? On fera quoi et avec qui ? Qui va faire quoi ? Ne faut-il pas une structure de concertation capable de mettre en relation l'offre et la demande ? »

— M. Carlet, député de l'Aube, évoque le cas de l'Algérie qui, souvent, propose la création de sociétés d'économie mixte : algériennes à 51 % et GIE* français à 49 %.

Stéphane Hessel, ambassadeur de France, et ancien délégué des Nations Unies à Genève pour les questions de coopération, souligne l'extraordinaire importance de la coopération décentralisée. En même temps, il fait une mise en garde : « Veillons à ce que les pôles de développement à partir desquels se fera la coopération, laissent à ces pays en développement la maîtrise de leur destin. Il faut que ce qui sera semé apporte une réponse aux générations à venir. »

Intervient également un représentant du Crédit Agricole, un représentant des Chambres de Commerce, un Chargé de mission de la DATAR, (direction de l'aménagement du territoire) un représentant des O.N.G. auprès de la Communauté européenne, qui a évoqué le travail des O.N.G. depuis un quart de siècle ; Michel Pezet, Président du Conseil régional « Provence-Alpes-Côte d'Azur », cette région qu'on appelle la P.A.C.A. ; Henri March, directeur de l'Agence Méditerranéenne de Coopération pour le Développement, à Marseille, qui insiste sur l'idée « d'authenticité de la coopération ».

Yves Delahaye, qui assume une nouvelle fonction, créée par le Ministère des Relations Extérieures, en tant que Délégué pour l'action extérieure des Collectivités locales, insiste sur la nécessité d'une sensibilisation de l'opinion publique, et de l'information entre Collectivités locales et Etat, par des méthodes, dit-il, de « réciprocité et de rapidité ». Il y a ainsi moyen, affirme-t-il, de « rapprocher la politique étrangère de l'opinion publique, de démocratiser nos relations extérieures. »

De même Eric Giully, Directeur des Collectivités locales au Ministère de l'Intérieur qui précise : « nous devons mettre en place un certain nombre de structures d'information, sans créer de nouvelles tutelles. »

R. Ala, nouveau directeur de la politique de développement au Ministère de la Coopération affirme que : à la mesure de l'immense défi de notre temps. « Il nous faut de l'imagination. Et nous ne sommes qu'au début de notre effort d'imagination ».

Bernard Carrère, coordinateur de cette Journée, constate le foisonnement des coopérations décentralisées. Différences selon les régions, mais convergence du postulat que tout citoyen, seul ou organisé, peut être porteur d'un projet de coopération.

Daniel Carrière, Président de l'association « Initiatives décentralisées », souligne que cette nouvelle forme de coopération peut devenir une des composantes des relations extérieures du pays, et inciter de nouvelles régions à participer à ces initiatives.

« Ce que nous nous efforçons de faire, dit l'Ambassadeur de France, Paul Marc Henry, est de mobiliser un potentiel pour la Paix. Car, là où le développement échoue, la guerre apparaît. Notre coopération doit viser à tisser, ou à retisser, un tissu économique et social. Notre motivation pacifique doit l'emporter sur elles qui ne le sont pas ».

CETTE CONJONCTION EST ESSENTIELLE

En conclusion, l'on pourrait citer ce qu'affirma le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, dans son discours introductif : « La conjonction de ces coopérations avec la coopération gouvernementale me paraît essentielle... Cette journée doit être suivie d'autres journées ! »

Neuve est cette forme de rencontre multiple ; récente cette coopération décentralisée ; toute nouvelle cette coopération entre coopération non-gouvernementale et coopération gouvernementale.

Peut-on formuler le vœu qu'une prochaine fois la journée nationale française sur la coopération internationale décentralisée soit une journée internationale sur la coopération internationale décentralisée, c'est-à-dire qu'y participent également parlementaires et ministres non seulement français, mais des pays partenaires. De la sorte, le dialogue serait complet. Si aujourd'hui cela est prématuré, sans doute cela sera-t-il réalisable dans une étape future. Alors ce seront de véritables assises Sud-Nord, Nord-Sud de la coopération internationale.

Déjà ainsi un immense pas en avant a été franchi. Et le prochain rendez-vous est fixé à Marseille, en mai prochain. Pour faire un autre pas.

Denise BARRAT

Voir « La Semaine » du 17 octobre 1983, l'article « Quand l'Atlantique et la Méditerranée fraternisent... ».

* Groupement d'intérêt économique.

* ONG : Organisations non gouvernementales

Faible relèvement des prix de certains produits pétroliers

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique des prix et en application des dispositions relatives à la restructuration financière des entreprises, il a été procédé à l'étude du dossier des prix des produits pétroliers.

Cette étude a fait apparaître que les prix à utilisateurs de certains produits énergétiques tels que le fuel lourd et le fuel léger n'ont pas subi d'évolution depuis 1968, en dépit des hausses des charges d'exploitation enregistrées au niveau de l'entreprise NAFTAL chargée de la production et de la distribution des produits énergétiques. Cela a entraîné un déséquilibre très important de la gestion de cette entreprise et de son équilibre financier.

Il a été décidé de restructurer financièrement cette entreprise, de mettre aussi à sa disposition certains moyens financiers nouveaux, de lui fixer des objectifs sévères de productivité et de procéder à une hausse modérée des prix de certains produits pétroliers.

Ainsi, les hausses de prix décidées se fondent sur :

- Le relèvement des prix de certains produits au niveau de leurs coûts normatifs (fuel lourd, fuel léger).

- L'augmentation par paliers des prix de quelques produits afin de limiter l'impact des hausses retenues par les produits sensibles, au stade de la consommation (gaz butane, FOD...).

- L'intervention du fonds de compensation.

En tout état de cause, il demeure que les augmentations de prix adoptées se situent à un niveau faible et prennent en considération l'objectif fondamental de la protection du pouvoir d'achat des utilisateurs.

Dans ce cadre, les prix à utilisateurs applicables à compter du 1^{er} avril 1984 à certains produits pétroliers s'établissent comme suit :

- Essence super : 2,80 DA le litre.

- Essence normale : 2,30 DA le litre.

- Gas-oil : 0,70 DA le litre.

- Fuel-oil domestique : 0,45 DA le litre.

- Butane : 13,00 DA la charge.

Il est à souligner que le prix du fuel-oil domestique destiné aux agriculteurs et aux boulangers ne subit aucune augmentation.

L'aéroport de Constantine fermé à partir du 11 avril

- L'aéroport « Aïn-El-Bey » de Constantine sera fermé à partir du 11 avril prochain pour permettre le renforcement de la piste.

Les travaux, à cet effet, ne devraient pas dépasser 30 jours.

Afin d'éviter de telles fermetures, il a été décidé récemment de construire ultérieurement une seconde piste.

« Ecole, Société et Littérature dans l'Algérie coloniale »

par Madame Christiane Achour

Le mardi 27 mars 1984, le Centre culturel algérien accueillait Mme Christiane Achour qui a tenu une conférence sur le thème : « Ecole, Société et Littérature dans l'Algérie coloniale ».

Mme Achour, née à Alger, a fait toutes ses études en Algérie. En 1966, elle obtient une Licence de lettres modernes, en 1967, un Diplôme d'Etudes Supérieures, et en 1969 un Doctorat de 3^e Cycle de lettres modernes. En janvier 1982, Mme Achour soutient à la Sorbonne une thèse d'Etat sur le thème « Langue française et colonialisme en Algérie, de l'abécédaire à la production littéraire ». Elle a exercé à l'Ecole Normale de Kouba et, actuellement, à la section de Français de l'Université d'Alger.

Ainsi, les travaux de recherches que Mme Achour a effectués tendent à souligner le rapport entre la littérature traditionnelle et la littérature contemporaine analysant une certaine didactique de la langue.

Ce soir-là, Mme Achour se proposait, à travers le thème choisi, d'établir une relation entre les œuvres nationales et les œuvres coloniales. La problématique de ce thème était de déterminer la réaction des écrivains algériens par rapport à la colonisation, la manière dont ils se sont appropriés l'outil linguistique. Se pencher sur l'activité littéraire dans cette situation historique, c'est aussi comprendre la situation actuelle qui reste complexe.

ANTAGONISME ET SYSTEME

Mme Achour posera en premier lieu le problème de l'Algérie coloniale qui est marquée par un antagonisme entre le colon et le colonisé. Comment donc dans ces conditions la pratique de l'écriture va être récupérée par les écrivains Algériens ? Pour répondre à cette question, Mme Achour relatera les moyens que le système colonial va mettre en œuvre pour substituer un groupe humain libre et riche à une société appauvrie et tenue en tutelle. Ce processus passe aussi et surtout par l'école. La population scolaire est composée en dehors de la minorité venue de la Métropole, d'une majorité d'enfants dont les parents sont issus des pays de la Méditerranée. Pour cette communauté européenne le désir d'intégration à la Métropole est fort et elle adhère au projet assimilateur où elle voit une promotion sociale. Pour l'Européen, c'est



la conférence de Mme Achour au Centre Culturel algérien



photos Maamar BOUKERROL

donc une école « ascenseur » qui lui ouvre des voies, alors que pour le colonisé (2 à 3 % d'Algériens sont scolarisés), c'est une école « guillotine ».

Dans un premier temps, face à la colonisation, les Algériens désertent les bancs de l'école française. Puis quand la perspective de libération se fait lointaine, l'autre forme de lutte sera d'aller à l'école. Les colonisés cherchent là un compromis et tentent de recueillir des bribes de caractères universels et des apports neutres noyés dans la civilisation du colonisateur. Mme Achour nous explique ainsi comment une majorité d'Européens et une minorité d'Algériens vont se retrouver ensemble face à un savoir unique, à un français scolaire, national, institutionnalisé.

C'est dans ce contexte que les écrivains ont appris le français. Mme Achour décrit les effets que vont avoir ces apprentissages linguistiques. Pour elle, l'écriture littéraire est indice de la position de l'écrivain dans le champ socio-culturel où il se situe. Il faut donc examiner comment se fait la gestion linguistique dans le texte de création : reproduction, parasitage ou subversion. Ces écrivains de la périphérie utilisent l'outil linguistique par rapport au centre Métropolitain qu'est la France.

Mme Achour pose deux possibilités offertes à l'écrivain. La première catégorie ce sont les écrivains de la rupture par rapport au modèle scolaire. Il y a

d'une part les Français d'Algérie qui rêvent d'une sorte d'Apartheid linguistique en rupture avec le français national, et d'autre part l'écrivain colonisé qui luttant pour la libération de son pays, traduira par la manipulation du français, cette rupture par rapport au modèle appris.

La seconde catégorie ce sont les écrivains de la reproduction. Il y a les écrivains dits assimilés qui ont cru en un temps à une possible assimilation, et les écrivains coloniaux qui ont voulu s'éloigner de la colonie et se fondre dans la Métropole.

Les généralités évoquées, Mme Achour entreprend alors de nous parler de la démarche des écrivains colonisés puis celle des écrivains coloniaux.

Les écrivains colonisés sont porteurs d'un ensemble très riche à savoir la culture et la langue dominantes, cette dernière étant porteuse de l'écrit ; la langue dominée qui est une langue orale faisant référence à la prime éducation, à l'enfance ; et les éléments de la culture universelle pris dans la culture dominante.

Pour Mme Achour, les écrivains algériens se situent dans trois positions.

Il y a les écrivains qui traduisent les œuvres de leur culture dans la langue dominante. Ce sont là des œuvres de langage mais pas des œuvres d'art, car dans la traduction, il y a une part importante du code symbolique qui se perd.

Il y a les écrivains qui « indigésient » le français, c'est-à-dire que leur écriture accepte une folklorisation des mots pour la couleur locale. Mais pour Mme Achour, il y a une amnésie de la charge de sens et d'histoire que recèlent les mots.

Enfin, il y a les écrivains qui cassent le français. Au niveau des contenus idéologiques, ces écrivains travaillent le français, lui font dire autre chose que le discours dominant. Ces écrivains s'engagent, dans un décentrement assumant leur périphérie par rapport à la Métropole. Le multilinguisme est assumé là comme un enrichissement.

CHOIX D'ECRITURE

Pour les écrivains coloniaux, le choix d'écriture est également révélateur, ainsi que Mme Achour nous le démontre. Les écrivains proclamant leur algérianité se voient obligés d'expliquer par des notes toutes les particules nouvelles. Il y a là une tentative de la colonie d'affirmer une langue spécifique de cette nation en gestation et qui à sa maturité pourrait se détacher de la Métropole et constituer un Apartheid linguistique. Les écrivains dits assimilationnistes s'enoncent contre l'algérianisme, et pour un français national. La tension linguistique ici se fait entre le français de France et l'Arabe ou le Kabyle en voie d'assimilation.

C'est dans ce contexte historique que s'inscrit la littérature nationale. Mme Achour nous dira que dans les œuvres algériennes, il peut y avoir une adhésion à travers l'écriture à certaines valeurs, mais elles expriment toujours un signe de décalage qui dit au moins le malaise colonial, sinon la nécessité de déterminer l'ordre politique instauré. Essayer de comprendre les écritures, c'est essayer de mieux comprendre l'histoire. Tel est le but de Mme Achour qui à sa manière participe à une meilleure appréhension de cette partie de notre histoire.

Mme Achour conclura par des questions qui feront l'objet du débat qui suivit cette conférence riche et enrichissante. Au terme de cette conférence, il s'agissait de savoir si ces œuvres de l'époque coloniale devaient sombrer dans l'oubli ou si elles devaient faire partie intégrante de notre patrimoine culturel. Pour Mme Achour, la langue n'est pas une force supérieure à l'action des hommes car ils ont le pouvoir de se servir des mots et non de les servir.

Y. AMINA

« Poésies d'ailleurs, d'ici et d'aujourd'hui »

Le samedi 24 mars au centre Pompidou, une soirée de poésie rassembla des poètes de différentes nationalités : Haïtiens, Espagnols, Libanais, Algériens, Tunisiens.

La présentatrice était une dynamique algérienne : Sadia Saïgui. Signalons les poèmes de Raouf Raïssi, Tunisien, et ceux de Kaïssar Ghoussoub, du Liban, bouleversants poèmes, en langue arabe, sur Beyrouth et sa douleur.

Un couple portugais, Toni et Candida, chanta. Inoubliable est la voix de Candida, égale à celle d'une Amalia Rodriguez. Il semble évident qu'un jour ou l'autre s'ouvriront les portes de Bobino et de l'Olympia pour la timide Candida à la voix d'or.

Le jeune poète algérien Ahmed Kalouaz, lut le poème que voici, inspiré par la mort de Habib Grimzi.

A la mémoire de Habib Grimzi

COMME UNE COLÈRE QUI SOULAGE...

Bordeaux-Vintimille 22 heures 57 minutes,
compartiment tueurs
le temps bascule dans l'attente
sur les horloges
aux périples éternels.
Il fait nuit sur l'écritoire,
les longues paroles ne s'y promènent plus.
Seuls les mots avides, viennent battre sur la langue intérieure.
Le ressac
quotidien retour des mots agenouillés
devant la porte des hommes.
Avec le désordre des verbes
le silence.

Montauban, la nuit d'automne est moins bruyante par nature.
Les feuilles sont discrètes et silencieuses.
Dans la nostalgie des matins à venir,
elles meurent de soleil.

La radio s'est éteinte, il fait nuit,
j'écris sous la bougie furtive
comme une colère qui soulage...
Il n'y a plus de synonymes, aux paroles attentées,
un homme est mort encore cette nuit
et tout semble naturel.
Il n'y a plus de crainte
les hommes meurent au coin des rues
dans les radios truffées de pubs,
au sanctuaire de l'habitude.
Une heure du matin, j'écris comme une colère qui soulage.
Les pages des journaux
ont-elles laissées des traces ?

Ahmed KALOUAZ (Grenoble)



« La Fantasia »

Ils sont venus de loin
Sur leur monture racée
Ces nobles cavaliers
A la croupe harnachée
Ils sont venus de loin
Sur leurs chevaux ailés
Soulevant vers l'azur
Les sables mordorés
De blanc enturbannés
Et de musc embaumés
Ils stimulent à la course
Ces vaillants cavaliers
Qui pointent vers nos têtes leurs mousquetons légers
Sans se tuer ils tirent, des salves répétées
En l'honneur des convives assis sous les palmiers
Qu'ils sont fiers et heureux
Ces fougues cavaliers
Dont le regard de braise
fascine l'étranger
seraient-ils les héritiers d'un fabuleux passé ?
Ou la figure de proue d'un peuple colonisé ?
Chevaliers de l'histoire, notre pays libéré
Sans vouloir désarmer
Vous rend à vos victoires
Chantres equestres de toutes les libertés !

Rabia Doualache

...fils de rupin

Je vous envoie ce texte, qui
je l'espère vous plaira. Je sou-
haite de tout mon cœur que
vous le publierez dans votre
prochaine édition (in-challah).

Moi même je suis membre de
l'Amicale des Algériens en
Europe. En ce moment je me
trouve en Algérie, pour me
faire une petite idée de mon
pays, mais je réside en France,
à Argenteuil.

Je passe un grand bonjour
aux copains de l'Amicale d'Ar-
genteuil et tous ceux de la
Z.U.P.

Je vous remercie d'avance.
Fils d'Algérien
Fils de Rupin
Moi fils d'un travailleur im-
migré Algérien
Toi fils d'un Français rupin
Mon père est un ouvrier
spécialisé

Quant à ton père lui est
P.D.G.

J'ai vécu ma vie dans une
cité pourrie

Quant à la peinture, tu la
vivras dans un bel appartement
sur Neuilly

Nous dans nos cités, y'a pas
d'écoles

Y'a que du béton et des
prisons

Toute la semaine tu as ton
argent de poche

Quant à moi, il faut que je
tire dans les poches

Je marche dans la rue ; je
suis frisé, je suis grillé

Toi tu peux courir, rigoler,
danser dans tes rues

Tu te sentiras en liberté

On me traite de bougnoul, de
raton, de bicot

Dis-toi que tu as de la chance
Pierrot

De ne pas te prendre une
Bastos dans le dos

Au regard de tous les gens
Moi, fils d'un travailleur
immigré Algérien

Je suis qu'une merde et une
perte d'argent

J'ai tellement souffert, moi
Algérien de la 2^e génération

Que toi le fils de rupin, tu
devrais t'incliner d'admiration.

Je dédie ce texte à tous mes
cousins MAGHREBINS assas-
sinés lâchement par ces fils de
Français rupins.

Tolgui Aoued et Hassan Tina-
kiche

Théâtre

★ Le théâtre « Louis Jou-
vet » montera prochainement
la pièce de Nouredine Aba
« le dernier jour d'un nazi ».
La mise en scène est confiée à
Claude Dubrana.

L'œuvre décrit l'histoire
d'une victime du régime
concentrationnaire nazi, vic-
time qui, malgré toutes les
vicissitudes prouve, comme
l'explique l'auteur que « ni le
courage, ni le sens de la frater-
nité ne sont inutiles lorsqu'il
s'agit d'affirmer la dignité de
l'homme et sa quête de li-
berté ».

A NOS LECTEURS

Nous rappelons à nos lecteurs que toute correspondance ayant trait à la
Rédaction est à adresser à M. le Rédacteur en chef de « la Semaine »
3 rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris.

Exposition

Photographies de Jean-Luc Tartarin
paysages sur papier



★ Voilà un photographe dont on dit que son œuvre a cheminé, cachée pendant plus de deux lustres, dans quelque retraite champêtre.

La photographie, on le savait déjà, est un support à la mémoire collective. Quand bien même emprunterait-elle les chemins artistiques du « flou » de la « solarisation » ou autres procédés chers aux géniaux manipulateurs des grains de lumière ou aux alchimistes modernes.

Chez Jean-Luc Tartarin, l'art photographique est, avant

tout, un dialogue avec la nature, tout en superposant sur le réel les filtres bien personnels de la technique. Les sujets baignent alors dans un halo de brouillard qui ajoute à leur beauté plastique une dimension irréelle. Le tout confirme une grande maîtrise de l'art et donne une griffe bien originale aux surfaces exposées.

Jean-Luc Tartarin a été lauréat du prix Niepce en 1971.

Bibliothèque nationale (Paris)
Galerie de la photographie
jusqu'au 28 avril 1984.

LE CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN

présente



**PHOTOGRAPHIES D'ALGÉRIE
ET D'AILLEURS**
de **DJAMEL FARÈS**

Exposition du 5 au 29 Avril 1984

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN

171, rue de la Croix-Nivert - 75015 Paris

Tél : 554.95.31

Métro : Boucicaut

Cinéma

Génocide palestinien

« Née de la mort », « Pourquoi » et « Laboratoire de Guerre », ce sont là, trois films documentaires pris sur le vif et dénonçant les crimes et les atrocités du sionisme contre les populations civiles libanaise et palestinienne lors de l'attaque de Beyrouth de juillet 1982. Les documentaires réalisés par Monica Maurer avec la collaboration du croissant-rouge palestinien, ont été projetés en présence de la réalisatrice, aux adhérents du ciné-club de la maison de la culture de Tizi-Ouzou.

Ces trois documentaires qui n'ont pas manqué de susciter des réactions de dénonciation et de condamnation du public, retracent trois aspects du siège de Beyrouth.

« Née de la mort » est la naissance de la petite « Palestine » par une césarienne après que le ventre qui la portait fut éventré par les bombes israéliennes le 17 juillet 1982, un symbole de la continuité de la « lutte même après la mort », dit Monica Maurer.

« Pourquoi ? », par ce documentaire, la cinéaste essaye de montrer le pourquoi de l'attaque israélienne, tout en mettant l'accent sur l'organisation de la défense et des secours, notamment par les civils, le comité palestinien et le croissant rouge palestinien.

Ainsi, face au déferlement et au déluge des bombes au phosphore et à fragmentation, de fabrication américaine, lâchées par les F-15 et F-16 et dont l'objectif principal est l'extermination du peuple palestinien, en plus de l'expérimentation de ces nouvelles armes de destruction massive interdites par la convention de Genève, la cinéaste montre comment se défendait la population civile par l'organisation des secours, du forage de puits, de la distribution des vivres, du rationnement du carburant, par la création d'hôpitaux de fortune, du recours aux générateurs pour la production d'électricité, etc.

Enfin, à travers le troisième documentaire, « Laboratoire de guerre », sorti il y a juste deux mois et demi de cela, Monica Maurer retrace les conséquences et la réponse au pourquoi du génocide palestinien.

* Les représentants d'une centaine de pays, dont l'Algérie, ainsi que de l'OLP et de l'ONU, sont attendus au 8^e Festival cinématographique de Tachkent, capitale de la République Soviétique de l'Ouzbékistan, du 23 mai au 2 juin prochains.

Ce Festival, qui se veut le reflet du cinéma des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, a pour devise, « Pour la paix, le progrès social et la liberté des peuples ». C'est d'ailleurs encore une fois le rôle du cinéma dans la lutte pour la paix qui sera le thème général des discussions qui accompagneront comme à l'accoutumée, ce Festival.

Cette manifestation culturelle, qui a lieu tous les deux ans, a débuté en 1968.

Livres

★ « Le cardinal Duval, évêque d'Algérie ». Tel est le titre d'un livre que Marie-Christine Ray publie aux éditions « Le Centurion ». Ancienne correspondante à Alger du quotidien « la Croix », l'auteur rapporte, sous la forme d'un long entretien, les réflexions du cardinal Duval sur les années de guerre en Algérie, sa jeunesse, la mission de l'Eglise, etc.

Nous reviendrons plus en détail sur cet ouvrage dans une de nos prochaines éditions.

Youssef Chahine menacé de prison

★ Youssef Chahine va-t-il connaître la paille humide des cahots égyptiens ? A en croire le dernier verdict prononcé par un tribunal égyptien, l'auteur du « moineau », doit séjourner, justice oblige, 365 jours en prison.

« L'affaire » a commencé comme un mauvais mélodrame, à l'instar de tant de ces films estampillés « made on Nil ».

Premier acte : un film intitulé (ironiquement ?) « le four ». Contrairement à ce qu'aurait pu laisser présager le titre, l'œuvre cinématographique, de four, n'en fit pas. Tout au contraire, elle a fait courir le grand public cairote. Le film était, dit-on, sans prétention et « ne mangeait pas de pain ». Quoiqu'il roulait dans la farine le petit monde de la boulangerie égyptienne.

Le syndicat des boulangers s'estimant diffamé, a porté plainte. « Le four » a vu sa distribution quelque peu perturbée et l'affaire aurait pu en rester là.

Seulement voilà, il y avait un deuxième acte.

Donc deuxième acte : un deuxième film intitulé « l'Avocat » met en ébullition le petit monde des prétoires. Il s'agit d'une œuvre comique dont le seul « défaut » est d'avoir la quenotte un peu acérée contre certains hommes de robes magouilleurs.

Effets de manches et réquisitoires en bandoulière, une trentaine d'avocats déposent plainte contre la société « Misr International Films » de Youssef Chahine qui distribue « l'Avocat ».

Verdict : à défaut d'une lourde amende, un an de prison pour l'acteur, le réalisateur, le producteur ; sans compter l'interdiction du film et la saisie des vidéo-cassettes.

L'acteur n'est autre que Adel Imam, la star égyptienne la plus en vue actuellement.

Le monde du Hollywood-sur-Nil retient son souffle, en attendant la décision de la cour d'appel qui a été saisie.

P.S. Le procureur général a décidé au Caire de surseoir à l'application du jugement du Tribunal de première instance.

« Vent de Sable »

film algérien

de Mohamed Lakhdar Hamina

Film de Liberté

« Vent de Sable » est probablement le film le plus achevé du cinéma algérien parce que nous sommes, enfin, en présence d'une œuvre qui ose et où l'image donnée à voir renvoie à cette audace qui caractérise la société algérienne. Une œuvre aussi, d'où l'on ne sort pas intact, à l'issue de la projection - Mohamed Lakhdar Hamina, a, enfin, lu le « mythe de Sisyphe ».

Réalisé pour le 20^e anniversaire de l'indépendance et coproduit par la RTA et l'ONCIC, « Vent de sable » a représenté l'Algérie au Festival international du film à Cannes, en 1982. Nous avons déjà eu l'occasion dans ces mêmes colonnes de parler de cette œuvre au pluriel et notre déception devant le verdict qui avait cette année couronné « Missing » et « Yol ».

Plusieurs réserves furent alors émises au plan du montage notamment qui semblait imparfait et quelque peu précipité. Mohamed Lakhdar Hamina, en cinéaste courageux, a entrepris de revoir le film et c'est ce qui explique son silence depuis. La version définitive sort à partir de demain dans les salles françaises de la Gaumont.

Et le résultat est là. Un événement, à la mesure de la volonté du pays d'étonner son monde, à la mesure aussi des moyens importants consentis, à l'époque, par la RTA, pour la réalisation du film. Loin du pays, vivant l'amère réalité d'un monde — occidental — sourd aux différences, voilà un film qui nous redonne une sacrée dose de fierté, et au-delà, quelle belle leçon de démocratie que l'Algérie, à travers « Vent de sable », offre, à nous, et aux autres.

CONFIRMATION SUBTILE

Film symbole, film provocateur, « Vent de sable » accuse la fidélité d'un réalisateur à une vision noble de son monde, de son peuple, de son pays.

Esthétique personnelle, moderne, au tempérament courageux « Vent de sable » s'inscrit d'abord par la notoriété, celle d'un réalisateur, qui n'a plus rien à prouver, et celle d'un responsable politique conscient du rôle du langage cinématographique dans l'achèvement de la démocratie.

« Vent de sable », au demeurant, accélère le processus de la démocratie, en mettant en image, la chronique d'un village du Sud algérien, et rompt avec une thématique soi-disant officielle, liée à

une vision du cinéma quelque peu artisanale, limitée à nos frontières et souvent déplorable.

Dans un pays où l'essentiel de la population a moins de 25 ans et est frustré à l'endroit précisément de ce qui fait l'essentiel de son épanouissement, la culture, des œuvres de la verve de « Vent de sable » constituent autant d'événements politiques et de réflexion sur un monde, un mode de vie et apporte, une confirmation subtile de notre civilisation.

Événement politique parce que ce film, « Vent de sable » et plus que nul autre ne saurait prétendre, est le type d'œuvre qui est à la fois représentation et langage, mais ce n'est qu'en tant que représentation qu'il sera d'abord compris. Et c'est le paradoxe de ce film tout comme c'est le paradoxe du cinéma de n'exprimer l'idée abstraite qu'au travers et par le moyen de la représentation la plus concrète qui soit de la réalité. Et de quelle réalité s'agit-il dans ce film ? Tout est là.



Leila S. et Nadia T.
et Mohamed L.H. Ci-dessous... de dos Hadja.

Le propos de Mohamed Lakhdar Hamina n'est pas tant de parler d'une réalité donnée, précise, et sur laquelle nous pouvons donner un nom, un visage, voire, un espace/temps — « l'époque importe peu — le temps n'existe pas », précise le réalisateur. Voir à travers la représentation de la population de la palmeraie, telle qu'elle nous a été donnée à voir le réalisateur dans « Vent de sable », une quelconque référence à l'Algérie, c'est oublier la capacité propre du cinéma de s'affecter de ce coefficient de réalisme, à partir du thème le plus abstrait qu'il soit. « Vent de sable », ce n'est qu'une suggestion, une idée abstraite qui renvoie le spectateur à sa mémoire, qui interpelle la société, notre société. Œuvre enfin, de défi, elle s'inscrit forcément dans un espace de défi tracé par toutes ces femmes de 54. Car on n'imagine pas un seul instant, qu'il puisse exister des femmes, en Algérie, aujourd'hui, qui vivent le sort de celles montrées

dans le film. Non, ce qui se déroule dans l'œuvre Mohamed Lakhdar Hamina, n'a pas de corollaire au pays. Rien n'est Algérien dans ce film sinon l'espace utilisé pour les besoins de la réalisation du film et les capitaux investis.

Rien dans ce film n'invoque l'Algérie d'aujourd'hui, sinon les merveilleux comédiens et techniciens qui ont assisté le réalisateur.

Rien n'est Algérien dans ce film sinon l'ambition de mon pays à dénoncer avec amour, avec tendresse ce qui continue encore à nuire à la société algérienne, à commencer par une certaine interprétation de l'Islam. Et le film le dit si bien, si tant est qu'il fallait le dire.

Ce qui se passe dans le film est précisément la liberté donnée au réalisateur d'entreprendre le sujet de son choix. Ce film, réalisé avec des capitaux de l'Etat, est la preuve de cette liberté.

Moulay Brahimi